



ORGABACTER

CRÉATEUR DE RENDEMENT

AVEC A.M.M MFSC N°1150017

Amendement organique selon la norme NFU 44-051 fabriqué en France.
Élaboré à partir de matières premières de haute qualité (exempt de boues).
Granulation à froid afin de conserver l'activité biologique et la matière organique.

Les avantages

- Riche en matières organiques d'origine végétale qui permet de créer de l'humus stable dans le sol.
- Améliore le taux de matière organique du sol.
- Formule enrichie avec bactéries déposées à l'Institut Pasteur, Lactobacillus Farciminis et Lactobacillus Rhamnosus qui stimule la vie microbienne et augmente le rendement.

Dosage et conseils d'utilisation

- Dose d'emploi : 200 à 500 kg/ha.

Ces doses sont données à titre indicatif et peuvent varier suivant les sols et l'apport souhaité de matières organiques.

- Stocker à l'abri.
- Condition d'épandage (selon autorisation en vigueur).

Informations

- Bouchons de 5 mm
- Conditionnement : Big Bag 500 kg.

Analyse sur brut



Matière sèche	88,0%
Matière organique	60,0%
Azote (N) total	2,4%
dont Azote (N) organique	2,3%
Anhydride phosphorique (P2O5)	2,4%
Oxyde de potassium (K2O)	1%
Oxyde de calcium (CaO)	14%

Densité 0,65

Composition

Tourteaux de végétaux (colza, cacao, pulpe de raisins)
Matière minérales naturelles (carbonate de calcium micronisé, phosphate naturel)
Mélange de fumiers et de compost végétaux
Hydrate de carbone